



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Commission départementale des compétitions (championnats SENIORS)

La commission départementale des compétitions s'est réunie le 17 août 2026 pour élaborer les poules des championnats Seniors.

A l'issue de ses travaux, les groupes constitués ont été publiés selon l'affectation suivante :

Championnat Départemental 1 (D1) : 12 équipes

Groupe unique

Championnat départemental 2 (D2) : 24 équipes

2 groupes

Groupe A : 12 équipes

Groupe B : 12 équipes

Championnat Départemental 3 (D3) : 41 équipes

4 groupes

Groupe A : 10 équipes Groupe B : 10 équipes Groupe C : 11 équipes Groupe D : 10 équipes

Championnat Départemental 4 (D4) : 37 équipes

4 groupes

Groupe A : 9 équipes Groupe B : 10 équipes Groupe C : 9 équipes Groupe D : 9 équipes

Montées et descentes à l'issue de la saison 2026/2027

Dans le championnat D1, les clubs classés à la première et à la deuxième place à la fin de la saison accèdent à la division supérieure sauf empêchement résultant d'une disposition réglementaire.

Dans les championnats D2, D3 et D4 le premier de chaque poule accède à la division supérieure sauf empêchement résultant d'une disposition réglementaire

Dans tous les championnats le classé dernier d'une poule est rétrogradé dans la division inférieure.

Selon le nombre de rétrogradations de R3 en D1, outre la descente automatique, il sera procédé à autant de rétrogradations d'équipes que nécessaire en D1, D2 et D3, afin que soit respectée pour la saison 2027/2028 l'affectation de 12 équipes pour les championnats D1 et D2 et l'affectation de 10 équipes pour chacun des groupes du championnat D3.

Si 0 descentes de R3

- **D1**
2 montées en R3 – 1 descente en D2
- **D2**
3 montées en D1 (le premier de chaque groupe + le meilleur 2^e des deux groupes) - 2 descentes en D3 (le dernier de chaque groupe)
- **D3**
4 montées en D2 (le premier de chaque groupe) - 4 descentes en D4 (le dernier de chaque groupe)
- **D4**
5 montées en D3 (le premier de chaque groupe + le meilleur 2^eme des 4 groupes)

Si 1 descente de R3

- **D1**
2 montées en R3 – 1 descente en D2
- **D2**
2 montées en D1 (le premier de chaque groupe) - 3 descentes en D3 (le dernier de chaque groupe + le moins bon pénultième des deux groupes)
- **D3**
4 montées en D2 (le premier de chaque groupe) - 5 descentes en D4 (le dernier de chaque groupe + le moins bon pénultième des quatre groupes)
- **D4**
5 montées en D3 (le premier de chaque groupe + le meilleur 2ème des 4 groupes)

Si 2 descentes de R3

- **D1**
2 montées en R3 – 2 descentes en D2
- **D2**
2 montées en D1 (le premier de chaque groupe) - 4 descentes en D3 (les 2 derniers de chaque groupe)
- **D3**
4 montées en D2 (le premier de chaque groupe) - 6 descentes en D4 (le dernier de chaque groupe + les deux moins bons pénultièmes des quatre groupes)
- **D4**
5 montées en D3 (le premier de chaque groupe + le meilleur 2ème des 4 groupes)

3 descentes de R3

- **D1**
2 montées en R3 - 3 descentes en D2
- **D2**
2 montées en D1 (le 1^{er} de chaque groupe) - 5 descentes en D3 (les 2 derniers de chaque groupe et le moins bon antépénultième des deux groupes)
- **D3**
4 montées en D2 (le premier de chaque groupe) - 7 descentes en D4 (le dernier de chaque groupe + les trois moins bons pénultièmes des quatre groupe)
- **D4**
5 montées en D3 (le premier de chaque groupe + le meilleur 2ème des 4 groupes)

Les dispositions non prévues seront étudiées par la commission compétente.

Le Secrétaire de la Commission
Christian NICHINI

Le Président de la Commission
Gilles CÔME